

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le mercredi premier juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la présidence de M. JOURNAUX, Maire.

**Étaient présents** : Mmes ARIBO, BRUNET, DAUCHY, FOURRE, MARIN, WATTIEZ  
MM. HENRY, JOURNAUX, NOWAK, POSSOZ, TAMBURRINO

**Absents excusés** : Mme FERRE, MM. CHEVALIER, DUCELLIER, MENDES

**Secrétaire de séance** : Mme MARIN

**Nombre de conseillers en Exercice : 15**

**Présents : 11                      Votants : 11 dont pouvoir 0 - Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0**

**Date de Convocation : 24/06/2020**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer

### **2020-347 / Création d'un poste Animateur**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'animateur pour le service enfance, à temps complet de 35 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020:

Après l'exposé de Monsieur le Maire sur l'organisation à mettre en œuvre,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste d'animateur, pour le service enfance, à temps complet 35 heures par semaine.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

### **2020-348 / Création et désignation des membres de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'instituer une Commission communale des impôts directs, composée de 13 membres, à savoir : le Maire ou l'adjoint délégué, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ils sont désignés par les soins de la Direction des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme le Maire comme Président de la Commission et présente 24 noms dont la liste est jointe à la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.